

Déclaration liminaire au CDEN du 21 avril 2026

Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Madame la Vice-Présidente du conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous ouvrons ce conseil alors que l'actualité internationale, et particulièrement la situation dramatique au Proche-Orient, continue de peser lourdement sur les esprits. Plus que jamais, la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques Limousin affirme que le service public d'éducation doit être ce sanctuaire où l'on apprend à construire une pensée critique, loin des passions destructrices, dans le respect des valeurs de la République.

Les élections municipales se sont tenues récemment. C'est un moment démocratique majeur, signe que l'engagement pour le bien commun reste vivace. L'avenir du maillage nos écoles dépendra des choix de cette nouvelle mandature, mais aussi de la capacité de l'État à maintenir un service public fort et indépendant des pressions politiques locales.

Nous souhaitons, comme le préconise le Sénat, une visibilité pluriannuelle pour la carte scolaire afin de stabiliser les équipes et les apprentissages. La baisse démographique doit être l'opportunité de baisser les effectifs par classe, et non de supprimer des moyens.

De plus, ces fermetures ont un impact direct sur les mutations au sein du département : les enseignants victimes d'une mesure de carte scolaire bénéficient de bonifications pour le mouvement, ce qui le bloque en grande partie et limite fortement les possibilités de mutation. Cela empêche notamment les jeunes collègues d'obtenir, après plusieurs années, une classe stable, ce qui génère découragement et perte de motivation dans le métier. Enfin, ces situations peuvent fragiliser fortement la santé mentale des enseignants : voir fermer sa classe

et être contraint de quitter une école est une épreuve difficile. Le bien-être des enseignants est encore trop peu pris en compte, alors qu'il devrait être une priorité. Cela permettrait notamment de limiter le manque de professeurs, et en particulier de remplaçants, dont la Corrèze souffre aujourd'hui fortement.

De plus, l'accueil des élèves présentant des troubles sévères du comportement est trop souvent devenu une source de souffrance majeure pour les équipes. L'inclusion se heurte au mur de la réalité médico-sociale : les délais de traitement des situations par la MDPH sont longs, les délais de la prise en charge de ces élèves à comportements hautement perturbateurs sont abyssaux. Nos collègues se retrouvent seuls face à de crises de violence.

Dans ces conditions d'exercice du métier particulièrement dégradées, la CFDT revendique de faire de la baisse démographique un atout pour notre académie et de s'en emparer afin de baisser les effectifs par classe et d'améliorer les conditions de mise en œuvre de l'école inclusive, les conditions d'apprentissage des élèves et donc leurs résultats, de renforcer les équipes éducatives, de santé scolaire et les équipes administratives.

Je vous remercie Mesdames, Messieurs, pour votre écoute.